

## **Interpellation Vassilis Venizelos – Le printemps sera-t-il silencieux ? (18\_INT\_156)**

*Texte déposé*

Deux études menées récemment en France par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Muséum national d'histoire naturelle démontrent qu'un tiers des populations d'oiseaux ont disparu des régions agricoles ces quinze dernières années. Les scientifiques ont alerté cette semaine le monde politique en parlant d'une situation « proche de la catastrophe écologique ». Ce phénomène ne s'observe pas avec la même intensité dans les autres milieux, ce qui a amené les chercheurs à faire le lien entre ce déclin et l'utilisation de certains pesticides dans l'agriculture intensive. L'usage de certains engrais a des effets sur les plantes et les insectes et l'abandon de certaines pratiques a semble-t-il réduit l'habitat des oiseaux : haies, bosquets, etc. La pression qu'exerce l'urbanisation sur les terres cultivables et les espaces libres a aussi un impact sur cette dégradation des écosystèmes.

Plus récemment, le porte-parole de la Station ornithologique suisse a mentionné que la situation était tout aussi catastrophique en Suisse. Le nombre d'alouettes des champs a par exemple diminué de moitié en vingt-cinq ans. Or, comme c'est le cas pour tous les animaux, chaque espèce d'oiseaux joue un rôle particulier dans le fonctionnement et l'équilibre de notre écosystème.

Le canton de Vaud, où l'agriculture conventionnelle est encore largement majoritaire, est peut-être affecté par ce phénomène.

Ainsi, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quel type de données le Conseil d'Etat possède-t-il sur la population aviaire sauvage du canton ?
2. Un phénomène de disparition d'oiseaux dans les zones agricoles vaudoises a-t-il été constaté ?
3. Que fait le Conseil d'Etat pour enrayer ce déclin ?
4. Comment le Conseil d'Etat envisage-t-il de renforcer sa politique de promotion de pratiques agricoles compatibles avec le maintien de la biodiversité ?
5. Le Conseil d'Etat va-t-il sensibiliser les communes à cette problématique et les inviter à prendre des mesures en la matière ? Si oui, par quels moyens ?
6. Le service en charge de l'agriculture participe-t-il activement à l'élaboration du plan cantonal de la biodiversité annoncé dans le programme de législature du Conseil d'Etat ?
7. Le service en charge de l'agriculture participe-t-il activement à l'élaboration du plan cantonal pour le climat annoncé dans le programme de législature du Conseil d'Etat ?

*Souhaite développer.*

*(Signé) Vassilis Venizelos*